

UN AVENT CÉLÉBRÉ SANS THÈME!

Un Avent célébré sans thème - et même sans styromousse, oserais-je ajouter -, est-ce encore possible? Sans s'accrocher au thème que suggère la revue *Vie liturgique* et que reprend le missel *Prions en Église*. Sans qu'on adopte celui que propose *Prêtre et Pasteur*, et qui est toujours différent du précédent. Sans qu'on emprunte enfin à la revue *Signes* qui, dans le cœur de plusieurs liturgistes, a déjà supplanté les revues québécoises. Oui, est-ce encore possible de célébrer l'Avent sans thème? J'ose faire le pari que oui.

D'abord, qu'est-ce que l'Avent? Le mot lui-même vient du latin *adventus* qui signifie **venue, avènement**. Il réfère au mystère de la venue du Christ en notre monde. C'est ce que nous célébrons à Noël! Le temps de l'Avent qui nous y conduit est donc un temps de *joyeuse attente*! En ce sens, on peut reconnaître qu'il se distingue du Carême, qui est un temps de pénitence et de conversion.

Durant l'Avent, nous célébrons tout en même temps le passé, le futur et le présent de cette **venue** ou **avènement** de Jésus en notre monde. La prière d'ouverture de la messe de la nuit à Noël rend bien cette idée: «*Seigneur, tu as fait resplendir cette nuit très sainte des clartés de la vraie lumière (passé): de grâce, accorde-nous, qu'illuminés dès ici-bas par la révélation de ce mystère (présent), nous goûtions dans le ciel la plénitude de sa joie (futur)*». Thomas Merton, qui fut un grand mystique au siècle dernier, avait vu déjà dans la question posée par Jean-Baptiste à Jésus dans l'évangile du 3^e dimanche (année A) une fusion de ces trois époques: «*Es-tu (référence au présent) celui qui (référence au passé) doit venir (référence au futur)?*» (Mt 11,3). Essentiellement, le temps de l'Avent est celui du **souvenir**, celui de l'**attente** et celui de la **présence**.

En Avent, on ne fait pas semblant de retourner en arrière pour attendre encore le Messie, puisqu'il est déjà venu et qu'il est là toujours bien présent. On ne se raconte pas non plus une belle histoire de bébé! Celle de Jésus, qui est né dans la pauvreté, la misère et l'hostilité, est plutôt tragique en effet. Durant l'Avent, ce que nous célébrons, c'est un anniversaire, c'est une venue. En Avent, on se souvient!

Mais en Avent, nous sommes aussi tournés vers le futur. C'est ce qui est évoqué dès le premier dimanche, le retour du Christ à la fin du temps (Mt 24,37-44). Son Royaume, celui de son Père, n'est pas encore sur terre pleinement établi, puisqu'il y a toujours le mal, la mort, la haine, les guerres. Mais Jésus nous l'a promis: il reviendra dans la gloire achever son Règne. En attendant, il a semé en nous le germe de ce Royaume et il nous envoie l'Esprit pour qu'on le fasse croître.

Enfin, durant l'Avent, la présence du Christ est toujours actuelle, puisqu'il naît en nous tous les jours et que nous sommes assurés qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin du temps (Mt 28,20). Sa présence est aussi bien réelle. Elle est spirituelle, mais rendue sensible dès lors que deux ou trois, en Église, sont rassemblés en son nom. Cette présence du Christ est bien réelle aussi dans sa Parole proclamée et entendue, dans son Eucharistie célébrée et

partagée. Pendant l'Avent, nous sommes renvoyés à notre quotidien pour y reconnaître cette présence du Christ et pour en être les signes par notre engagement.

C'est sans thème que je vous souhaite un joyeux temps d'Avent!

René DesRosiers

PS/ J'ai souvenir d'avoir un jour entendu quelqu'un réclamer de M^{gr} Blanchet qu'il intervienne auprès de Rome pour que soit modifié le calendrier liturgique en sorte qu'au temps des Fêtes on n'ait pas à célébrer coup sur coup la naissance de Jésus, sa sainte Famille, sa très sainte Mère, la visite des Mages à son berceau et son baptême dans l'eau du Jourdain. Un défi et une dure épreuve pour les comités de liturgie! Nul doute qu'après cette année on voudra rappliquer, parce que la sainte Famille tombe le 26 décembre et que l'Épiphanie est célébrée le 2 janvier. Après la dinde du jour de l'An, se trouvera-t-il encore quelqu'un pour sortir de leurs boîtes le chameau et ses maîtres, Gaspard, Melchior et Balthasar?

DOSSIER SUR L'ANNÉE DE L'EUCCHARISTIE
DU CONGRÈS MEXICAIN AU SYNODE ROMAIN
L'ANNÉE DE L'EUCCHARISTIE 2004-2005

**1/ DU CONGRÈS MEXICAIN
AU CONGRÈS QUÉBÉCOIS**

Le 18 octobre dernier, en même temps qu'il adressait de Rome un message qui venait clôturer le 48^e Congrès eucharistique international de Guadalajara au Mexique qui s'est tenu sous le thème «*L'Eucharistie, Lumière et Vie du nouveau millénaire*», le pape Jean-Paul II annonçait que le prochain Congrès se tiendrait au Canada, dans la ville de Québec, en juin 2008.

«C'est avec une grande fierté et une grande joie que je reçois la nouvelle du choix de Québec comme lieu du prochain Congrès eucharistique international», a déclaré le cardinal-archevêque de Québec, M^{gr} Marc Ouellet. «Cet événement marquera le sommet des Fêtes religieuses qui souligneront le 400^e anniversaire de la Ville de Québec. Des milliers de pèlerins, de même que le Souverain Pontife, se rendront à Québec pour participer à cette manifestation extraordinaire de foi et de culture. C'est un signe d'espérance et un grand défi pour notre Église», a aussi déclaré M. le cardinal Ouellet.

Plus tôt dans la semaine, le cardinal avait confié au *El Seminario*, le journal officiel de l'Archidiocèse de Guadalajara, que sa participation au Congrès de Guadalajara avait été pour lui «*une leçon de foi, d'accueil, de communion*». «*Elle m'a donné en même temps, reconnaissait-il, un élan extraordinaire pour remplir la mission reçue du Saint Père de célébrer le prochain Congrès à Québec en 2008*». Par ailleurs, dans sa déclaration à la presse, le cardinal reconnaissait le fait qu'il y a une grande différence entre la manière dont les Mexicains et les Québécois vivent leur foi. «*Ici, disait-il, en se référant au Mexique, on sent encore un peuple chrétien, catholique, une piété populaire assez répandue et vécue, des vertus que nous avons en partie perdues chez nous, car au cours des trente dernières années il y a eu un processus de sécularisation très rapide, un éloignement de l'Église de la part des fidèles*». Enfin, devait-il préciser, «*même si au Canada 46,66% des habitants se disent catholiques, seulement 10% vont encore à la messe le dimanche*».

«Ce sera donc un grand défi pour nous de ré-évangéliser notre peuple, avec de nouveaux moyens, un nouvel élan, une nouvelle ardeur. Nous pensons que la perspective d'un Congrès eucharistique international, comme service à l'Église et comme événement diocésain et national, peut mobiliser et nous donner l'occasion de retrouver nos racines chrétiennes et notre culture des sacrements: élément fondamental de notre réalité populaire» a encore déclaré le cardinal Marc Ouellet. «Le grand défi est de faire que nos jeunes découvrent la réalité de la foi chrétienne. Même ceux qui se disent catholiques ignorent la vie sacramentelle et son importance, ce qui est une souffrance pour mon ministère», a-t-il ajouté.

2/ DU CONGRÈS MEXICAIN AU SYNODE ROMAIN

Le 18 octobre dernier, en même temps qu'il clôturait le 48^e Congrès eucharistique de Guadalajara, le pape Jean-Paul II donnait le coup d'envoi d'une *Année de l'Eucharistie* qui prendra fin lors du Synode des évêques qui se déroulera à Rome du 2 au 29 octobre 2005 sous le thème «*L'Eucharistie, source et sommet de la vie et de la mission de l'Église*».

Deux jours plus tôt, le cardinal Jozef Tomko, légat du pape, livrait au public les conclusions du Congrès mexicain. On y relève ces sept points::

- 1. Il est urgent de souligner l'importance de l'Eucharistie dominicale, partie centrale du Congrès.**
- 2. Revaloriser la fête et la procession du *Corpus Christi* (fête du Corps et du Sang du Christ).**
- 3. Revaloriser l'adoration eucharistique sous toutes ses formes, y compris l'adoration nocturne.**
- 4. Rechercher la communion fréquente et digne, accompagnée du sacrement de la Réconciliation.**
- 5. Fortifier l'esprit de mission qui naît de l'Eucharistie.**
- 6. Partager avec les pauvres la table et la Messe, en service de charité; unir l'engagement spirituel et les besoins du pauvre.**
- 7. Renouveler dans l'Eucharistie, la foi, le sacrifice, la communion et le service, comme un signe pour l'Église catholique et le monde.**

Ces sept propositions résument ce qui a été développé au cours de la semaine dans le Symposium théologique et pastoral, comme aussi à travers les catéchèses et les réflexions des différents groupes linguistiques. Votées en assemblée générale le 16 octobre, elles apparaissent comme des recommandations pour vivre *l'Année de l'Eucharistie* qui se profile.

3/ L'ANNÉE DE L'EUCHARISTIE DANS NOTRE ÉGLISE

«*Reste avec nous, Seigneur, le soir approche*» (Lc 24,29). C'est par ces mots que débute la lettre *Mane nobiscum Domine* du pape Jean-Paul II lançant *l'Année de l'Eucharistie*. Elle est du 7 octobre. En écho à cette Lettre apostolique, la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements publiait le 15 octobre un document intitulé «*Année de l'Eucharistie, suggestions et propositions*». Ce document était attendu. Le pape l'avait annoncé.

En effet, dans sa lettre *Mane nobiscum Domine*, après avoir rappelé que «*laissées au jugement des pasteurs des Églises particulières, de nombreuses initiatives pourront être réalisées*» dans la perspective de cette Année, le pape avait indiqué que cette

Congrégation n'allait pas manquer «*d'offrir, à ce sujet, des suggestions et des propositions utiles*» (#29). Puis le pape ajoutait cette note personnelle : «*Je ne demande pas que l'on fasse des choses extraordinaires, mais que toutes les initiatives soient empreintes d'une profonde intériorité. Si le fruit de cette Année consistait seulement à raviver la célébration de la messe dominicale dans toutes les communautés chrétiennes et à faire croître l'adoration eucharistique hors de la Messe, cette Année de grâce aurait atteint un résultat significatif.*» (*Ibidem*). On aura noté. Enfin, au moment d'aller sous presse, le document de la Congrégation n'était encore disponible qu'en langue italienne. On nous l'annonçait cependant pour bientôt dans les autres langues. Il faudra donc y revenir.

* * *

Mais on peut déjà, dans le cadre de ce dossier, relever quelques premières initiatives prises au plan diocésain.

Ainsi, dès le début d'octobre, quelques jours avant de quitter Rimouski pour le Mexique où il allait participer au Congrès de Guadalajara, M^{gr} Bertrand Blanchet faisait part du thème retenu pour cette *Année de l'Eucharistie* et du visuel qui le soutiendrait. Inspiré de celui de Guadalajara, celui-ci s'énonce ainsi: «*L'Eucharistie, Lumière et Vie de notre Église*». Quant au visuel, il est l'œuvre de Sr Albertine Audet, ursuline de Rimouski.

Voici en quels termes elle-même le présente:

«*Nous avons choisi, pour symboliser ce thème, le blé et le raisin, fruit du travail des humains. La lumière est représentée par les faisceaux blancs sous les fruits. La croix nous invite à repartir à la suite du Christ. Elle est façonnée et reflète la lumière. Les pièces de vitrail, de couleurs diverses, symbolisent les individus assemblés par la communion*».

Autre initiative prise au début d'octobre par le Service diocésain *Vie des communautés chrétiennes*, celle de rendre disponibles pour publication dans les feuillets paroissiaux du diocèse de courts «billets» sur le thème de l'Eucharistie. Les sujets traités seront des plus variés. On y trouvera des enseignements sur l'Eucharistie, des éléments de théologie, de catéchèse et de spiritualité. Des textes simples, mais fondamentaux seront aussi rapportés ou commentés. Il sera question bien sûr de liturgie, puisqu'on y traitera de la messe, de ses rites, de la prière et de la dévotion eucharistiques. S'y retrouveront à l'occasion des éléments d'information sur l'*Année de l'Eucharistie*, sur le Synode romain des évêques qui la clôturera en 2005 autant que sur le Congrès eucharistique international qui l'inaugurait le mois dernier. Somme toute, un contenu varié!

Des suggestions pourront être faites également, comme ce pourrait être le cas pour la fête du Christ-Roi, le 21 novembre. La coutume existe déjà dans certaines paroisses où, en après-midi, un temps de prière et de contemplation devant le Saint-Sacrement de l'Eucharistie exposé est prévu. On sollicite alors la participation des fidèles. Pourquoi cette année ne pas prendre exemple sur ces paroisses? Partager avec d'autres ces moments

de silence pourrait prendre un sens particulier en cette *Année de l'Eucharistie*. On pourrait refaire la même démarche en mai à l'occasion de la Fête-Dieu. Ce serait nouveau comme démarche et plus signifiant peut-être qu'une procession à l'extérieur de l'église.

Enfin, d'autres propositions pourront être faites par le Service *Vie des communautés chrétiennes*. D'autres pourraient nous être aussi communiquées par des paroisses ou des secteurs pastoraux du diocèse. Ces suggestions pourront par la suite être transmises via LE RELAIS aux pasteurs et à chaque responsable en paroisse du volet *Vie ou vitalité de la communauté*.

POUR ALLER PLUS LOIN, COMME À LA SOURCE

-Lettre apostolique *Novo millennio ineunte* (Le nouveau millénaire) du pape Jean-Paul II le 6 janvier 2001 (#35-36) avec Lettre apostolique *Dies Domini* (Le Jour du Seigneur) du 31 mai 1998 (*La Documentation catholique* 95(1998)658-682).

-Lettre encyclique *Ecclesia de Eucharistia vivit* (L'Église vit de l'Eucharistie) du pape Jean-Paul II (17 avril 2003).

-Instruction *Redemptionis Sacramentum* (Sacrement de la Rédemption) de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements sur certaines choses à observer et à éviter concernant la très sainte Eucharistie (25 mars 2004).

-Homélie pour la fête du Corps et du Sang du Christ du pape Jean-Paul II le 6 juin 2004 (cf. *La Documentation catholique* 101(2004)602-603).

-Lettre apostolique *Mane nobiscum, Domine* (Reste avec nous, Seigneur) du pape Jean-Paul II (7 octobre 2004).

-Document *Année de l'Eucharistie, suggestions et propositions* de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements (15 octobre 2004).

NON, MAIS JE NE RÊVAIS PAS...

Ce matin, je suis bien réveillé. J'ai passé une bonne nuit et j'ai pris un bon déjeuner. Mais en arrivant au bureau, je ne sais pas pourquoi, je me suis soudain mis à penser à mon évêque, à penser comme un évêque, je dirais... Mais tu rêves encore, me diront certains. Avec raison sans doute! Non, si ce matin je pense à mon évêque, c'est parce que depuis quelques mois, depuis juin en fait, j'ai toujours en tête ce passage de la plus récente Instruction romaine sur l'Eucharistie, où il est question en particulier de droits et devoirs, du **droit des fidèles** et du **devoir des évêques**. Je vous remets ce passage en mémoire:

Le jour qui est appelé le «dimanche», l'Église se rassemble fidèlement pour célébrer le mémorial de la résurrection du Seigneur et de l'ensemble du mystère pascal, spécialement par la célébration de la Messe. En effet, aucune communauté chrétienne ne s'édifie si elle n'a pas sa racine et son centre dans la célébration de la très sainte Eucharistie. Ainsi, le peuple chrétien a le droit d'obtenir que l'Eucharistie soit célébrée pour lui, le dimanche et les fêtes de précepte, ainsi que les jours de fêtes les plus importantes, et même chaque jour, si cela est possible. Par conséquent, s'il est difficile d'avoir la célébration de la Messe dominicale dans une paroisse ou une autre communauté de fidèles, l'Évêque diocésain doit chercher à remédier à cette situation, en union avec son presbyterium (Redemptionis Sacramentum, 162).

En lisant cela, je ne peux pas ne pas penser à mon évêque parce que, dans son diocèse, il y a déjà longtemps qu'il n'y a plus, en dehors des villes, d'eucharisties quotidiennes et il y a déjà longtemps que des communautés, en dehors des villes toujours, n'ont pas chaque semaine une eucharistie dominicale. En réalité, qu'est-ce qu'un évêque, même «en union avec son presbyterium», peut faire pour remédier à cette situation? D'abord compter son monde, je dirais. Et surtout compter ses prêtres, qui sont encore les seuls «ministres» de l'eucharistie. Combien sont-ils aujourd'hui? Quel âge auront-ils dans cinq ans, dans dix ans? Qu'est-ce qu'on peut raisonnablement leur demander?

Je ne rêve plus. J'ouvre mon *Annuaire 2004* et je fais le compte, région par région. 1/ **La Mitis**: 18,808 personnes/18 paroisses pour **1 religieux et 5 prêtres séculiers** dont trois qui auront 79, 76 et 73 ans dans 5 ans. 2/ **Matane** : 22,291 personnes/16 paroisses où oeuvrent **6 prêtres séculiers** dont trois qui auront 79,74 et 74 ans dans cinq ans. 3/ **Témiscouata** : 19,245 personnes/22 paroisses que desservent **2 religieux et 3 prêtres séculiers** dont trois qui auront 71, 69 et 64 ans dans cinq ans. 4/ **Trois-Pistoles**: 17,040 personnes/18 paroisses où se retrouvent **1 religieux et 6 prêtres séculiers** dont trois qui dans cinq ans auront respectivement 86, 74 et 74 ans. 5/ **Vallée de la Matapédia** : 22,190 personnes/23 paroisses où oeuvrent **5 prêtres séculiers** dont 3 qui auront 70, 67 et 64 ans dans cinq ans. 6/ Enfin, la région de **Rimouski-Neigette** demeure un cas particulier. Avec ses 49,192 personnes réparties dans 17 paroisses, elle est desservie par **11 prêtres séculiers** mais dont trois auront quand même 74, 70 et 69 ans dans cinq ans.

Je ne rêve plus. C'est ça la réalité, c'est ça notre réalité! Et c'est avec cette réalité qu'un évêque, que notre évêque doit composer. Pourquoi faudrait-il que nous nous mettions la tête dans le sable? La question des «ministres de l'eucharistie» dont nous aurons toujours besoin, pour être Église justement, se pose maintenant. C'est sans doute aussi une question à débattre entre nous. Peut-être aurait-elle pu être abordée aussi à Rome lors de cette visite *ad limina* que nos évêques devaient faire au printemps, mais cette visite a dû être annulée et encore une fois reportée. Reste le XI^e Synode des évêques sur l'Eucharistie annoncé pour octobre 2005. Mais ce point sera-t-il vraiment à l'ordre du jour? D'ici là, souhaitons que l'«Année de l'Eucharistie» qui s'ouvre maintenant puisse susciter encore ici et là ce débat.

ÉDITORIAL

DITES -MOI, EST-CE QUE JE RÊVE?

Je viens de m'acquitter d'un *devoir d'état*, comme on disait autrefois. Étant porteur du dossier *liturgie* au Service diocésain *Vie des communautés chrétiennes*, je m'étais dit : il faudrait bien que je lise la nouvelle instruction romaine sur l'Eucharistie, surtout qu'en novembre j'avais commis ici même une première note éditoriale sur ce texte qui n'était encore qu'en préparation, mais qu'un mensuel catholique italien avait coulé quelques jours auparavant. Eh bien, c'est fait maintenant. Je l'ai lu ce document. Et je me demande si vraiment il nous instruit de quelque chose de vraiment neuf. On trouve bien ici et là un point de détail, et là encore une précision, mais qu'on connaissait déjà.

Ce qui m'a surtout frappé dans le texte, c'est le nombre de fois où apparaît l'expression «*le peuple chrétien a le droit de...*». On a été tellement marqués par des instructions romaines qui ne nous parlaient que des «devoirs» du peuple chrétien! L'un de ces «droits» justement précise que les fidèles ont le droit de se plaindre à l'évêque, et au pape s'il le faut, des abus ou déviations qu'ils constateraient dans la célébration de la messe à leur église. Le revoilà donc cet appel au mouchardage, à la dénonciation, qui m'avait fait sursauter en novembre. Non, le peuple de Dieu ne saurait être un peuple délateur.

Heureusement, plus loin dans le texte j'ai trouvé ce passage : «*Le jour qui est appelé le dimanche, l'Église se rassemble fidèlement pour célébrer le mémorial de la résurrection du Seigneur et de l'ensemble du mystère pascal, spécialement par la célébration de la Messe. En effet, aucune communauté chrétienne ne s'édifie si elle n'a pas sa racine et son centre dans la célébration de la très sainte Eucharistie. Ainsi, le peuple chrétien a le droit d'obtenir que l'Eucharistie soit célébrée pour lui, le dimanche et les fêtes de précepte, ainsi que les jours de fêtes les plus importantes, et même chaque jour, si cela est possible. Par conséquent, s'il est difficile d'avoir la célébration de la Messe dominicale dans une paroisse ou une autre communauté de fidèles, l'Évêque diocésain doit chercher à remédier à cette situation, en union avec son presbyterium (#162).*»

Certes, ceci est à prendre au sérieux ! Mais essayons seulement d'imaginer un vaste mouvement d'opinion qui prendrait racine dans une paroisse du Québec et qui se développerait ensuite de paroisse en paroisse, puis de diocèse en diocèse, là où l'absence de prêtres se fait cruellement sentir. Imaginons à la grandeur du monde des pétitions qui viendraient rappeler cette nécessité vitale : «*l'Eucharistie fait l'Église*», inondant en fin de parcours le Vatican de cette simple réclamation : «*Le peuple chrétien a le droit d'obtenir que l'Eucharistie soit célébrée pour lui. Que faites-vous pour cela, Très Saint Père?*»

Car c'est facile, d'aucuns diraient que c'est trop facile de dire que c'est aux évêques (même en union avec leur presbyterium) de remédier à la situation. Ceux-là font bien déjà tout ce qu'ils peuvent, il me semble. Combien de fois, lors de leurs visites *ad limina*, n'ont-ils pas suggéré, entre autres solutions, d'ordonner prêtres des hommes mariés ? Si alors on les a écoutés, on ne les a sûrement pas entendus. Un jour peut-être, l'un d'entre eux, en union avec son presbyterium, voudra-t-il, pour remédier à la situation, tout simplement procéder. Que le peuple chrétien ait des droits, on peut peut-être en convenir,

mais il doit bien aussi se retrouver quelque part quelqu'un qui a des devoirs. Non, mais est-ce que je rêve?

En Chantier, 9(Juin 2004).

NOTE LITURGIQUE

DE QUELQUES ABUS ET DU DROIT DE SE PLAINDRE

Le mot «abus» revient au moins vingt-cinq fois dans l'Instruction romaine *Redemptionis Sacramentum* publiée le 23 avril dernier. Pourquoi? Parce que dans cette Instruction on a voulu surtout dénoncer les abus qu'on dit «nombreux» et qui auraient été commis après Vatican" en liturgie, à l'encontre surtout de l'Eucharistie. Ces «abus» sont qualifiés parfois de «graves», souvent de «très graves». On souhaite enfin que les évêques et que les prêtres, qu'on reconnaît vraisemblablement ici comme les premiers «abuseurs», puissent au plus tôt les réprimer.

Mais de quoi parle-t-on? Que sont ces «abus»? Le fait, par exemple, d'introduire dans le pain destiné à l'Eucharistie d'autres substances, telles que des fruits, ou du sucre et du miel, constitue en soi un «grave abus» (#48). Le fait de suspendre arbitrairement la célébration de la Messe pour le peuple, sous le prétexte de promouvoir le *jeûne de l'Eucharistie*, constitue un autre «abus» (#115). La Prière eucharistique étant réservée au prêtre, c'est un «abus» d'en faire dire certaines parties par un diacre, par un ministre laïc, ou bien par un fidèle ou par tous les fidèles ensemble (#52). Pendant que le prêtre prononce la Prière eucharistique, «l'orgue et les autres instruments de musique resteront silencieux»; en jouer à ce moment-là est un abus (#53). Pour le prêtre, le fait de rompre l'hostie à la consécration constitue un autre «abus», qui, celui-là, «doit être expressément réprouvé» (#55). Enfin, il arrive que dans une messe de mariage les époux se donnent réciproquement la communion. C'est encore un «abus» qu'il faut «faire cesser» (#94).

En cette matière, l'Instruction romaine reconnaît «à tout catholique, qu'il soit prêtre, diacre ou fidèle laïc, le droit de se plaindre» (#184). Toute récrimination doit être faite à l'évêque ou au pape lui-même. Mais autant que possible - et c'est ce qu'on souhaite -, on s'adressera d'abord à l'évêque, et on le fera «dans un esprit de vérité et de charité».

En Chantier, 9(Juin 2004).

LES SOIRÉES DE LITURGIE D'HIVER

Au début de février, quelques membres du *Comité diocésain de liturgie* se sont déplacés dans toutes les régions du diocèse, afin d'y tenir des soirées d'information et d'éducation à la liturgie. Ils se sont rendus à Cabano, à Trois-Pistoles, à Saint-Pie X (Rimouski), à Sainte-Flavie, à Saint-Jérôme (Matane) et à Causapsal. À chaque endroit, au moins deux activités ont été tenues, l'une autour du thème proposé par Novalis pour le présent Carême : *Aujourd'hui...Dieu nous tend la main*, l'autre autour des cendres et de ce qu'elles symbolisent.

À ce propos, des explications ont été données sur ce qu'est un **symbole**. Le mot lui-même vient d'un usage qui est très ancien. Chez les Grecs, après qu'on eut signé un contrat ou conclu une alliance, on cassait en deux ou en plusieurs parties (selon que l'on avait affaire à un ou à plusieurs partenaires) un objet, une tablette de terre cuite, par exemple. On donnait à cet objet le nom de **symbole**. Après la signature, chacun des partenaires s'en retournait chez lui avec un des morceaux qu'il conservait comme gage. Si plus tard, on avait besoin de se retrouver et de se reconnaître comme partenaires, on se servait de ces morceaux (*symboles*) comme pièce d'identité. Le seul fait de pouvoir les ajuster, bien les «mettre ensemble» (*sum-ballein*, en grec), comme on fait avec deux pièces d'un casse-tête, rendrait évidente la communion qui les unit.

(On trouverait dans la Bible un exemple intéressant de cette façon de faire. C'est au Livre de Tobie 5, 1-3. Le **symbole** est cependant différent. On n'utilise pas une tablette de terre cuite, mais un «acte écrit» qu'on déchire. La fonction cependant reste la même.).

Le **symbole** est donc un **signe**, une réalité dans et par laquelle on en reconnaît une autre. Mais il y a plusieurs sortes de signes dont un seulement peut être reconnu **symbole**. Il y a d'abord les **signes naturels**, ceux qu'on n'invente pas. Une fumée est ainsi signe qu'il y a du feu quelque part... Observons que le signe et le signifié sont ici du même ordre. Puis, il y a les **signes conventionnels** où le signe et le signifié sont d'ordres différents. Le rapport entre les deux dépend d'une convention; c'est une pure création de l'esprit. Les indications routières, les feux de circulation sont de cet ordre. Enfin, il y a les **signes symboliques**. Là, le signe et le signifié sont d'ordres différents mais le rapport de l'un à l'autre s'établit par le fait que celle ou celui qui utilise le signe définit et codifie la façon de s'en servir pour en obtenir un sens plus large et plus riche que celui du départ. L'eau du baptême est de cet ordre. Les **cendres** qu'on utilise au début du Carême sont aussi de cet ordre. Chacun y reconnaît sa pauvreté – *Souviens-toi que tu es poussière...* - et tourne son cœur vers Dieu – *Convertis-toi et crois à la Bonne Nouvelle*. Les **cendres** aussi purifient; on en utilisait autrefois pour la lessive. Elles fertilisent; on en utilise encore aujourd'hui pour enrichir le sol. C'est de ces **cendres** enfin qu'au bout du Carême doit jaillir le feu de Pâques.

En Chantier, 6(Mars 2004).